

Le ti'Bouillantais

Numéro 2

Journal d'informations de Bouillante distribué par l'UCB

Janvier 2015

SANTÉ É LANMOU POU 2015



“**C**ho Bouyant”, plus bouillonnant que d'habitude. La fête de la commune, en août 2014, avait connu un vif succès avec l'élection de notre Miss, (la ravissante Géraldine Angely), le grand léwoz, les deux podiums artistiques et la belle parade du dimanche. Les habitants ont pu se rendre compte de la nécessité de se rassembler et de mettre en avant les talents Bouillantais d'hier et d'aujourd'hui. Cette fois, c'est la manifestation “Cho Bouyant”, initiée par l'ancienne municipalité, qui a connu un succès inégalable depuis sa création, avec notamment une parade du dimanche composée de groupes carnavalesques de renom. Contrairement au choix d'un prestataire privé par l'ancienne municipalité, l'organisation a été intégralement confiée au Comité du Carnaval de Bouillante qui a démontré son expérience en matière de décoration de la zone de concours, du nombre de groupes participants ou encore, en matière d'animation avec Mr Jean Marc Ferdinand. Maintenant, nous espérons avoir aussi bien (ou mieux encore), l'année prochaine !

La Route du rhum est passée au large de nos côtes pour le plus grand plaisir des amateurs.



De nombreuses embarcations sont venues accueillir les concurrents.

Un calme plat devant Bouillante le jour de son arrivée, nous a permis d'approcher le bateau du vainqueur, Loick Peyron, et d'apprécier la taille de son bateau, immense pour un homme seul.

Nouvel exploit de Maguy Labylle, Les 20 et 21 septembre 2014 au 28H de Roubaix, notre Bouillantaïse a de nouveau frappé en s'octroyant la 1ère place, en couvrant la

distance de 177,336km en 28H avec plus de 4 km d'avance sur la seconde. Rappelons que cette compétition est qualificative pour le prochain Paris-Colmar où, nous espérons voir triompher notre championne. Prochain RDV -Championnat de France à Bourges du 28/02 au 01/03/2015 et Paris-Colmar du 03 au 06/06/2015. Alé Maguy, maché douvan...

En marge de la 10ème édition de la Route du Rhum, la caravane du Handitour s'est arrêtée dans différentes communes. À chaque escale, un village de sensibilisation a été installé afin de « changer le regard sur le handicap ». À Bouillante, l'IME a accueilli le Handitour en partenariat avec la commune. À Bouillante, l'IME a accueilli le Handitour en partenariat avec la commune, et la base nautique (Guadeloupe Plongée Evasion) qui va réaliser des séances de plongée pour les malvoyants.



La poule aux œufs d'or - Comment expliquer années après années que la plage la plus fréquentée de notre commune, et véritable poumon économique, ne soit pas une priorité pour nos maires successifs ? Heureusement qu'il y a la mer, le sable chaud et le dynamisme de nos commerçants. Mais quelle image les touristes garderont-ils de la célèbre Réserve Cousteau ?



TRAITEMENT ANTI-TERMITES

Sols - Bois - Murs

- Chasse Chauve-souris
- Dératisation
- Déravétisation
- Désinsectisation
- Désinfection



Judex HENRI

Directeur technique

☎ 0690 35 74 78

Tél : 0590 98 33 83

Fax : 0590 98 50 52

email : objectif.hygiene@orange.fr

Actualités municipales

Conseil Municipal du 25 Septembre 2014

La baisse des dotations budgétaires de l'état et de la région devrait largement amputer les revenus de la commune et le maire souligne que les **arbitrages obligatoires seront douloureux**.

Une grande part du budget de la commune est liée aux dépenses de fonctionnement. Il est vrai qu'avec 243 employés (187 à la mairie+ 37 à la caisse des écoles+ 19 au CCAS), notre commune a 3 fois plus d'employés qu'une commune de même taille sur le territoire national, alors que par ailleurs elle n'a que peu de ressources industrielles et le tourisme n'a jamais été développé et structuré.

Une solution serait l'emploi plus approprié de ce personnel, pour exécuter les travaux payés habituellement à des entreprises extérieures (travail en régie). Jean Claude Malo ne croit pas possible cette évolution. Souhaitons que le Maire actuel puisse relever ce défi. En attendant il est annoncé la création d'un **Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail**. Rappelons que ce comité est une obligation dès lors que la collectivité emploie plus de 50 personnes (loi du 26 janvier 1984 article 33-1, décret du 10 juin 1985 article 27) Le conseil a voté la création d'un emploi de **gardien de Police assermenté** à temps complet. Mr Chaulet a souligné que nous sommes une des rares communes à ne pas mettre de PV.

Le débat qui a le plus animé la soirée a tourné autour de la revalorisation du bourg.

Si le besoin est reconnu par tous (les aménagements faits par l'administration Chaulet n'ont pas eu le succès escompté) la méthode laisse dubitatif. Le Maire propose de faire réaliser une étude de près de 60 000€ (pouvant être en partie financée par l'ADEME). On peut s'interroger sur la pertinence d'une telle dépense par un conseil municipal qui revendiquait son expérience et ses propres compétences pendant les élections. Cette somme pouvant être affectée à la réalisation ! Marc Guillod s'est abstenu

Le Maire a souligné la bonne tenue de la rentrée. Ce constat est assez contesté, notamment par rapport à l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Mr Malo signale que les commissions n'ont jamais été convoquées depuis leur création pour travailler.

Ce conseil a aussi vu le vote des subventions accordées aux associations.

Nous ne pouvons que déplorer l'ambiance dans laquelle se tiennent les conseils municipaux (et spécialement celui-ci !). Ils sont ponctués de rixes verbales, parfois violentes entre messieurs Malo et Abelli auxquels se joint parfois monsieur Chaulet. Chacun cherchant à se justifier sans bénéfice pour la commune. Des observateurs extérieurs (France Antilles du 26 septembre) ont largement souligné ce triste spectacle qui n'honore pas la commune.

Réunion des hébergeurs à la mairie du jeudi 18 septembre 2014

Le but de cette réunion - à l'initiative du Maire - était de débattre sur la mise en place d'une taxe de séjour forfaitaire. Le Maire s'appuie sur une délibération du conseil municipal votée en septembre 2008 sous la législature de Jean Claude Malo. De fait, cette délibération n'était que la reconduction d'une délibération d'août 2003 sous le mandat de Philippe Chaulet. Il est vrai que le Maire actuel, conseiller municipal en 2003 et 2008, était absent lors de ces délibérations.

Une foule nombreuse (où étaient représentées une quarantaine de structures) avait répondu à cette invitation.

La présentation faite par l'équipe municipale montrait une certaine confusion entre une taxe de séjour (calculée sur le nombre de nuitées réellement effectuées par les visiteurs) et une taxe forfaitaire (calculée sur le nombre de lits dont dispose chaque structure). Les hébergeurs ont plusieurs fois questionné le maire à ce sujet sans obtenir clarification.

De même les modalités de recouvrement n'ont pas été précisées.

La loi impose aux collectivités qui prélèvent une telle taxe d'utiliser les revenus correspondants au bénéfice du tourisme. Mais aucune précision n'a été donnée par la mairie sur les contreparties et

investissements réalisés avec ces ressources. Les hébergeurs ont insisté sur certaines améliorations, comme le tri sélectif des déchets (auquel sont sensibles les touristes), le manque de poubelles, les chemins communaux, l'absence d'un office du tourisme...

Enfin le montant avancé par la commune (1€/nuit non dégressif) est particulièrement élevé par rapport à ce qui se fait ailleurs sans qu'il soit apporté de justification. Malgré tout, ce montant est très loin de pouvoir rapporter une partie significative des 350 000€ inscrits au budget de la commune par le maire au titre de la taxe de séjour.

L'imprécision du projet et l'absence de réponses ont irrité les hébergeurs, tout comme l'attitude de Philippe Chaulet s'est mis à invectiver longuement et brutalement l'une d'entre eux. Ce qui a provoqué le départ de nombreux participants.

On ne peut que regretter l'échec d'une telle réunion. Bien menée, elle devait aider à fédérer les hébergeurs autour de l'action municipale. L'impréparation et l'agressivité de l'équipe municipale risque de conduire à fédérer ces mêmes hébergeurs... contre la municipalité.

Conseil municipal du 18 décembre 2014

Ce conseil a permis la régularisation de la situation des agents mis à disposition de la CASBT (ramassage des ordures), mais surtout il a enfin été procédé à l'élection des représentants de la commune au GAL. Cette commission du Groupement d'Action Locale, est une nécessité pour profiter de certaines subventions européennes. Pointe Noire et Vieux Habitants ont créé la leur depuis longtemps. Bouillante était très en retard... Notre commune peut-elle se passer de l'Europe ?

Ont aussi été désignés les représentants de la commune à l'Agence de développement de la côte sous le vent, au collège et au centre hospitalier de Beuperthuy.

Cho Bouyant est reconduit. Cette année ce sera les 6, 7 et 8 février (budget de 90 000€)

Divers projets d'investissement ont été approuvés.

Ce conseil était aussi l'occasion de faire des modifications au budget primitif 2014 :

On peut noter que les **rentrées liées à la taxe de séjour ont à tout simplement disparu !** C'est son montant irréaliste qui avait fait s'abstenir Marc Guillod le représentant de l'UCB de voter le budget 2014. Voilà qui confirme ces doutes. De plus l'application de cette taxe semble bien mal engagée (voir notre article ci-dessus).

Contrairement aux promesses de campagne du candidat Abelli, qui annonçait 300 000€ de **subventions annuelles aux associations**, seuls 52 000€ ont été versés à celles-ci.

Les subventions de la Région pour la reconstruction des écoles ont disparus du plan de financement. Visiblement les appuis régionaux dont se vantait le candidat pendant la campagne n'ont pas fait long feu !

Enfin Marc Guillod - en tant que conseiller communal - a envoyé divers courriers au maire concernant des affaires courantes communales (taxe de séjours, marché du bourg, rythmes scolaires...). À ce jour aucun n'a reçu réponse...



Donnez-nous votre avis !

Et vous, le bourg, vous l'aménageriez comment ?
Que voudriez-vous y trouver ?

La vie des associations

Y PA KAY

Succès très encourageant pour le "Village de Noël" de la Côte Sous le Vent qui s'est déroulé le 6 décembre dernier, sur le parking du Hall des sports, avec une mention spéciale pour les jeux traditionnels de l'après-midi et la prestation musicale des groupes Eko Noel & Men en nou et Lyannaj Vilaj. Une journée complète, de 6h du matin à minuit, en 4 phases (marché/ déjeuner en musique/ jeux et animation/ chanté Nwèl) qui ont fait la particularité de cet événement utile, au dynamisme du territoire, lors de cette période de Noël. Fort de ce constat, le GAB, en partenariat avec la municipalité, a, d'ores et déjà, établi un bilan de la manifestation de façon à mieux préparer le "Village de Noël 2015".

7 Décembre - L'association Atelier patrimoine du lycée de Pointe-Noire prépare leur voyage linguistique. Pour les financer, ils ont organisés des ventes de repas à Pigeon et à Pointe-Noire.

Retours - Une délégation nationale de l'Alefpa (préciser le sigle) dont son Président, Michel CARON, et son Directeur Général, Olivier BARON, est venu visiter l'établissement de Bouillante le 20 octobre dernier. À cette occasion, ont été présentées les chansons composant un CD réalisé par le personnel et les jeunes de l'IME.

L'UCB a œuvré à l'implantation d'une antenne Wifi afin de desservir le plan d'eau et la plage de Malendure. Ainsi de nombreux croisiéristes de diverses nationalités et les touristes de la plage profitent de ce nouveau service et se sont déjà connectés

moyennant un paiement en ligne. Comme annoncé lors de la campagne, c'est une solution qui aurait pu venir de la municipalité permettant de récolter des recettes directement liées au tourisme. Ce projet est une démonstration par la preuve qui en appellera d'autres dans les mois à venir. www.isea-green.com.

Le centre d'art et de loisirs de Bouillante - Avec l'association Balan Bouillantaïs une école de musique (piano, batterie, chant, guitare, solfège) le mercredi et une école de théâtre le vendredi soir (enfant, ado, adulte) vous sont proposées à la salle L'Atrium derrière Carrefour Market. De nombreuses autres activités vous y attendent. Contact (en matinée) : 0590 98 03 29.

Lyannaj Vilaj fête ses 10 ans. Les temps forts seront du 2 au 10 mai avec de nombreuses manifestations qui animeront tout le quartier (déboulé, exposition artisanales, animations sportives et kalvakad a tambou). Après 10 ans d'animations culturelles qui ont dépassé les frontières communales, c'est avec fierté et force que le président Téjou et l'ensemble des membres continuerons de porter haut les couleurs du Gwo Ka.



Les rochers de tous les dangers

Nous pouvons dire que jusqu'à ce jour, nous avons de la chance... quand on voit le danger que représente, pour les piétons et les automobilistes, le passage du Rocher de Malendure. Avec ses parois abruptes constituées de blocs de roches instables pouvant tomber à tout moment, et provoquer ainsi un accident, ce virage est une bombe à retardement ! De plus, aucun cheminement sécurisé n'est installé pour les piétons et oblige touristes et riverains à prendre un second risque : se faire renverser par une voiture, ou un autobus, qui sont nombreux sur cette route nationale. Alors doit-on attendre un accident grave pour commencer à agir ? L'UCB a déjà travaillé sur cette question pour proposer des pistes de travail. Reste à Mr le Maire de nous convier à une réflexion à ce sujet...

Y KAY

Félicitations aux groupes carnavalesques Ti Bwa et Bouyot Dorée qui ont été de beaux ambassadeurs pour la commune notamment pour la grande parade du mardi gras à Basse-Terre. Ces efforts méritent d'être encouragés dans les mois à venir, car le carnaval 2016 se prépare dès maintenant.

ASSOCIATIONS
VOUS AVEZ DES INFOS
ET DES ANNONCES
CONTACTEZ-NOUS
0690 08 86 78



Population, informez-vous.
Associations, postez vos événements
www.kkfet-bouillante.com

Décryptage - Un maire à temps complet ?

Lors de sa campagne électorale, le candidat Thierry Abelli aimait revendiquer sa neutralité et le double soutien dont il bénéficiait de Lucette Michaux-Chevry, d'une part, et de Victorin Lurel, son patron à la région, de l'autre.

Il est vrai que ce dernier lui avait bien facilité les choses en changeant l'appellation de son poste (petit rappel : un directeur adjoint de l'instance régionale ne pouvant pas occuper un poste d'élu). Notre Maire a pu ainsi jusqu'à maintenant continuer d'exercer ses fonctions de "chargé de mission à la Région" (et de toucher ainsi son confortable salaire), tout en occupant (au moins par intermittence) son fauteuil de Maire. Rappelons tout de même que le candidat Thierry Abelli n'avait eu de cesse de faire croire à tous les bouillantaïs qu'il avait démissionné de son poste (France Antilles du 21 mars 2014), certainement un menton par omission...

Mais la situation se complique une fois les élections terminées. Notre nouveau chef d'édition devait aussi renvoyer l'ascenseur à Philippe Chaulet, en l'aidant à satisfaire ses ambitions à la communauté d'agglomération. Pour ce faire, nos deux compères se sont empressés de trahir le Président de Région en se ralliant à Lucette Michaux-Chevry (et en barrant ainsi la route au candidat soutenu par Victorin Lurel).

Pas étonnant alors que les relations entre Thierry Abelli et son employeur se soient dégradées... Peut-être avons nous un lien de cause à effets, avec la disparition de quelques aides régionales aux investissements de la commune ?

Le Président de Région, dont la rancoeur est une marque de son pouvoir, pourrait ainsi avoir envie d'éloigner cet employé si peu reconnaissant et le pousser à aller s'occuper de la commune qu'il lui a aidé à conquérir ? Bouillante aurait alors un Maire à plein temps ? et enfin efficace ? Souhaitons-le de tous nos vœux... A moins que les ambitions politiques déçues de notre maire (cantonales aujourd'hui, régionales demain, législatives ensuite...) ne lui fassent encore une fois oublier le peuple bouillantaïs...



Sa i pou fèt ka fèt.



Le centre Commercial des Îlets, c'est donc le nouveau nom qui désigne la zone d'activité derrière le stade de la Résistance. Dans ce centre, derrière Carrefour Market, Rosan Vairac vient d'y ouvrir un **Dancing-Bar : L'îlet Créole**.

Un jeune Bouillantais qui vit de sa passion En effet Julien Castard offre à la **vente des fruits et légumes locaux soigneusement sélectionnés**, en bordure de la RN2 aux abords du Centre Commercial des Îlets.

Le restaurant **L'Eddy's Papillon** qui avait dû fermer suite à un incendie a pu rouvrir en décembre grâce à un bel élan de solidarité bouillantais.

Equipements maritimes

Depuis de longues années, les acteurs économique maritimes (centres de plongée, base nautique et pêcheurs) demandent à être écoutés (et pas que pour les élections) et avoir de quoi travailler dans de bonnes conditions :
- Il n'y a pas d'approvisionnement en carburant. (essence et glace à Vieux-Habitant)
- Ponton sans eau, éclairage, électricité et en eaux peu profondes...

- Aucune zone technique ! Lors des cyclones et/ou réparation, il faut aller à B-Terre ou PàP - Le site de l'ancienne décharge communale derrière le cimetière semble opportun pour l'aménagement d'une zone technique : zone facile à aménager, plane, spacieuse, protéger de la houle, facile d'accès.

Non seulement, aucun endroit de la côte communale n'offre de telles possibilité et de plus, étant donnée la vocation ancienne du site (décharge !), il serait très difficile à aménager en plage ou encore moins, en espace pour enfants...comme on l'a entendu. Passons aux actes !

Continuer à **observer les baleines avec les Heures Saines**. Après l'arrêt de Whale Watching en 2014, cette activité revient en force grâce à Stéphane PEREZ, gérant du club situé au Rocher de Malandre. En partenariat avec Evasion Tropicale, les visites continuent en voilier et s'amélioreront d'ici peu avec le bateau d'origine rénové et remotorisé. Cela permettra la création d'emplois qui viendront compléter l'équipe d'une dizaine de salariés que compte les Heures Saine.

JOUEZ AVEC NOUS

Ou a été prise cette photo ?



Vous avez été nombreux à trouver la réponse du numéro précédent, la photo avait été prise au lieu de l'ancien fortin de la pointe Lézarde. Félicitations...

Un nouveau Domaine pour Bouillante

Le Domaine du Rocher fait son entrée, un nouveau quartier résidentiel probablement touristique, qui se situe face au Haut de la Réserve. Ainsi, 27 lots de 800 à 3000 m² avec vue imprenable sont à la disposition des futurs propriétaires depuis un mois. C'est l'agence Sprimtour de Bouillante qui en a la charge et notons qu'un tiers est déjà réservé.

CARROSSERIE
GÔTE
GARAÏBES

PEINTURE
CARROSSERIE

ZAC DE GERY - 97119 VIEUX-HABITANTS
0590 994 08 74

L'ATRIUM
LOCATION de SALLE · TRAITEUR · ÉVÉNEMENTIEL

UN CADRE UNIQUE EN GUADELOUPE
LOCATION DE SALLE ET EVENEMENTIEL
MARIAGE · COMMUNION · BAPTÊME · ANNIVERSAIRE · SOIRÉE...

0590 98 03 29 · 0690 93 71 41 · WWW.ATRIUM.GP

ANTILLES
PLOMBERIES
SYSTEMES

LA MAITRISE DE L'EAU DANS LA MAISON
TOUS TRAVAUX DE PLOMBERIE INSTALLATION & DÉPANNAGE

TÉL : 0690 37 36 45
MAIL : TONYPELMARD47@GMAIL